

# Vous souhaitez vous investir dans la vie de votre territoire ?

## Vous voulez jouer un rôle dans l'élaboration des décisions qui vous concernent ?

Devenez l'un des 82 membres du Conseil de Développement de l'Agglomération de La Rochelle !

### Pour candidater

### Vos engagements

Habiter l'une des 28 communes de l'Agglomération de La Rochelle

Être francophone

+16

Avoir plus de 16 ans

Ne pas être élu du territoire (municipal, communautaire, départemental, régional, député)

En devenant membres du Conseil de Développement, les citoyens s'engagent à :

- Une participation régulière aux activités du Conseil de Développement sur les 3 années du mandat : réunions plénières, groupes de travail thématiques, formations...
- Une participation active dans un esprit de partage
- Une participation respectueuse des règles de fonctionnement d'un Conseil de Développement



## Qu'est-ce que le Conseil de développement (Codev) ?

C'est un lieu de débat et un espace de démocratie participative qui joue un rôle consultatif auprès des élus de l'Agglomération de La Rochelle. C'est une instance 100 % citoyenne. Ce nouveau Conseil sera composé, de manière paritaire, de 82 membres issus des 28 communes, représentant les différentes tranches d'âge

à partir de 16 ans. Ils seront recrutés pour un mandat de 3 ans, par appel à volontariat puis tirage au sort.

Cette assemblée travaillera autour du Projet de territoire, des documents de prospective et de planification et les politiques de promotion du développement durable.



Comment  
candidater ?

L'appel à candidature pour le renouvellement des membres du Conseil de Développement de l'Agglomération de La Rochelle est ouvert **du 14 avril au 30 septembre 2025**.

Un tirage au sort anonyme sera réalisé vendredi 3 octobre 2025, vous serez alors informé(e) si votre profil a été retenu.



Déposez votre candidature  
en ligne :  
[agallo-larochelle.fr/codev](https://agallo-larochelle.fr/codev)



Si vous souhaitez des informations pour présenter votre candidature, contactez la coordinatrice du Conseil de développement

par email > [CODEV@agallo-larochelle.fr](mailto:CODEV@agallo-larochelle.fr)

ou par téléphone > 06 14 87 90 93

Création : Direction de la Communication de la CdA de La Rochelle | Fabien Brohan / Ne pas jeter sur la voie publique.

  
**Codev**  
L'Assemblée 100% Citoyenne



**Rejoignez  
l'assemblée  
100% citoyenne  
de l'Agglo**

[agallo-larochelle.fr/codev](https://agallo-larochelle.fr/codev)

Communauté  
d'Agglomération de  
**La Rochelle** 